



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

12^e Concours québécois en entrepreneuriat

Un prix de 10 000 \$ pour récompenser la transmission d'entreprise !

Beaupré, le 10 février 2010 - Les sept centres locaux de développement (CLD) de la région de la Capitale-Nationale, organisme responsable du Concours québécois en entrepreneuriat pour la région de la Capitale-Nationale, sont heureux d'annoncer, pour une deuxième année consécutive, la remise du prix national « *Transmission d'entreprise - Fonds de solidarité FTQ* ». Accompagné d'une bourse de 10 000 \$, ce prix est soutenu par le Fonds de solidarité FTQ et par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du gouvernement du Québec. Il vise essentiellement à soutenir les entrepreneurs qui acquièrent une entreprise existante.

Le Prix *Transmission d'entreprise - Fonds de solidarité FTQ* a pour objectif d'encourager la relève entrepreneuriale, un enjeu des plus actuels au Québec comme ailleurs au pays. La proportion de chefs d'entreprises qui approchent l'âge de la retraite ne cesse de croître. Plusieurs d'entre eux éprouvent de la difficulté à identifier une relève. C'est plus de 40% des entrepreneurs qui se retireront des affaires d'ici 10 ans, 57% d'ici 15 ans.¹ Créatrices d'emplois et de richesses au sein de leur collectivité, nombreuses sont les entreprises n'ayant pas identifié de relève potentielle. Ce prix permet donc de soutenir concrètement la relève en affaires, et ce, dans toutes les régions du Québec et dans tous les secteurs d'activité.

Date limite : 15 mars 2010

Mentionnons que ce prix s'adresse aux entreprises existantes ou inactives, de partout au Québec, ayant changé de propriétaire majoritaire entre le 1^{er} janvier 2009 et le 15 mars 2010. Pour plus de détails, veuillez consulter le site Internet de l'organisation : www.concours-entrepreneur.org

Outre le prix « *Transmission d'entreprise - Fonds de solidarité FTQ* », les lauréats nationaux se partageront 41 prix totalisant près de 300 000 \$ lors de la remise de prix nationale, le 17 juin prochain.

¹ Selon l'Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada, 2006.

Rappelons que le Concours québécois en entrepreneuriat vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat sur tout le territoire québécois. Le volet Entrepreneuriat étudiant encourage la création de projets qui contribuent au développement de valeurs entrepreneuriales (leadership, sens de l'initiative, solidarité, etc.) en milieu scolaire, du primaire à l'université. Par son volet Création d'entreprise, le Concours encourage des entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise. Plus important Concours dans le domaine, il a récemment franchi le cap du million de participants.

-30-

Pour plus d'information

Marc-André Avoine
 CLD de la Côte-de-Beaupré
 418 827-5256, poste 301
marcandre.avoine@cldcdb.net

Partenaires nationaux

PARTENAIRES EN TITRE

Québec 

DÉFI 
 de l'entrepreneuriat jeunesse
 du gouvernement du Québec

PARTENAIRE MÉDIA

ARGENT
 Membre du Groupe TVA | 

PARTENAIRES PRESTIGE

 Raymond Chabot
 Grant Thornton

 **ROGERS™**

Canada 

PARTENAIRES MAJEURS


 ASSOCIATION DES
 CENTRES LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT
 DU QUÉBEC

CARTIER
 COMMUNICATION

 **Desjardins**

 **FONDS**
 de solidarité FTQ

 **INGENIO**
 ASSOCIATION D'ENTREPRENEURIE

 **La Capitale**
 Membre du Groupe La Capitale

FONDATION 
 de l'Ordre des comptables en management
 agréés du Québec